

La BPALC expérimente la prévention par téléconsultation

by Entreprise & Carrières - dimanche, août 16, 2020

<http://correspondances.fr/la-bpalc-experimente-la-prevention-par-teleconsultation/>

La banque a lancé un check-up itinérant de santé à l'intention de ses salariés. Initié par Harmonie Mutuelle, le service assuré grâce à un chariot de téléconsultation pourrait gagner d'autres entreprises.

Les ressources humaines de la Banque populaire Alsace-Lorraine- Champagne ne s'attendaient pas à un tel engouement : en janvier dernier, les salariés du siège messin et des agences de la ville ont mis moins d'une heure pour réserver les 64 créneaux horaires du check-up santé que leur employeur leur proposait gratuitement sur leur temps de travail. L'effet de curiosité a certainement joué, car le dispositif proposé en partenariat avec Harmonie Mutuelle constituait une première nationale. Munie d'un chariot de téléconsultation, une infirmière exécute les directives d'un médecin connecté par visioconférence. Elle utilise un stéthoscope et un tensiomètre, mais aussi une caméra pour les examens ORL et un échographe qui remplace la palpation. En préalable à la consultation, chaque patient a rempli un questionnaire permettant à l'infirmière et au médecin de mieux préparer l'examen. L'entretien dure 30 minutes, à l'issue desquelles le praticien peut délivrer une ordonnance.

Le DHR a présenté par vidéo le check-up santé dont il a lui-même été le premier patient. Les questionnaires de satisfaction post check-up s'étant avérés concluants, la banque programme de nouvelles séances de téléconsultation sur les sites de Strasbourg, Mulhouse et Troyes à la rentrée, puis un retour au siège messin début 2021.

Strictement confidentiels, les résultats peuvent, si le salarié l'accepte, être consignés sur sa carte vitale. Les informations ne seront pas exploitées, même sous forme anonymisée, pour étayer d'éventuels plans de prévention. Cette dimension de détection reste du ressort de la médecine du travail. Les téléconsultations, dont le nombre a explosé durant la crise du Covid-19, peuvent faire progresser la prévention à la fois chez les généralistes, en médecine du travail et en entreprise.

Spécialiste des matériels et des logiciels de téléconsultation, l'entreprise nancéienne a trouvé dans l'expérimentation de la BPALC l'un de ses premiers débouchés en entreprise, et voit dans la prévention un marché prometteur. Après avoir ciblé les généralistes, elle a élargi sa prospection aux associations de médecine du travail, qui peinent souvent à recruter des praticiens. Le recours à la téléconsultation permet en outre un gain de temps appréciable pour l'entreprise et pour le salarié.

Spécialisée en santé, en prévoyance et en prévention, Harmonie Mutuelle, dont l'entreprise est devenue le premier marché, suit attentivement l'expérimentation proposée par sa direction nord-est. La coopération entre sa direction nord-est basée à Nancy et la direction Est de la BPALC implantée à Metz n'est pas nouvelle. Les deux voisins, qui avaient déjà lancé conjointement une prestation d'aide au retour au travail pour les salariés revenant de congé longue maladie, revendiquent des valeurs communes. Harmonie Mutuelle Nord-Est a elle-même proposé aux 450 salariés de son siège nancéien de tester le check-up santé.

A l'évidence, la téléconsultation, qui suppose des moyens techniques, financiers et humains, ne peut être

proposée de la même manière à des grands groupes et à des PME. La mutuelle envisage de différencier le service en fonction de la taille de l'entreprise et de son secteur d'activité. Les médecins référents de sa société sœur MGEN, dont certains sont déjà formés à la télémedecine, pourraient être mis à contribution pour diminuer le coût du service, dont la charge incombera à l'employeur. Certains gros clients, tels des collectivités ou des groupes de transports, pourraient figurer parmi les premiers clients d'un service jugé résolument différenciant.